

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour
La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... (Page 07)

France (Page 08)

Les comptes publics dégradés de 52,6 milliards

Le solde budgétaire de l'Etat s'est dégradé de 52,6 milliards d'euros fin septembre 2020 par rapport à fin septembre...

Covid-19 (Page 08)

Les reconfinements font chuter le prix du pétrole
Les deux contrats de référence ont enregistré vendredi leur pire chute hebdomadaire depuis avril. La baisse de la demande liée à la pandémie en est la principale cause.



Financement de jeunes entrepreneurs au Togo (Pages 03)

Success Stories de bénéficiaires du PAEIJ-SP



Gouvernement (Page 05)

Compte rendu du Conseil des ministres du 04 novembre 2020

Sommet Africa Fintech 2020

Cina Lawson parmi les orateurs principaux

La ministre togolaise en charge de l'économie numérique et de la Transformation digitale, Cina Lawson, fait partie des orateurs de premier plan... (Page 02)

Ports africains

« Il faut attirer le secteur privé mais pas au détriment du public »

De Tanger Med à Djibouti, de grands progrès ont été accomplis dans l'efficacité... (Page 06)

Togo

Retour au régime normal des cotisations sociales

Les cotisations sociales reprennent normalement, après l'échéance du 31 octobre 2020, fixée pour la validité des mesures d'accompagnement décidées... (Page 04)

Lac Nangbéto

Un permis sera désormais exigé pour la pêche

Depuis 15 août 2020, le gouvernement togolais a décrété une cessation de toutes activités de pêche sur le lac Nangbéto. A la reprise prévue pour le 15 novembre prochain, de nouvelles mesures sont instaurées... (Page 11)

Taux de change du Fcfa XOF offert par

Devises	Euro	Dollars US	Yen japonais	Livre sterling	Fran suisse	Dollar canadien	Yuan chinois	Dirham (Eau)
Achat	655,957	554,500	5,320	722,500	610,500	416,250	82,500	150,500
Vente	655,957	561,500	5,380	729,500	616,500	423,250	84,000	153,500

Sommet Africa Fintech 2020

Cina Lawson parmi les orateurs principaux

La ministre togolaise en charge de l'économie numérique et de la Transformation digitale, Cina Lawson, fait partie des orateurs de premier plan du Sommet Fintech Afrique 2020 (Africa Fintech Summit) prévu du 09 au 12 novembre 2020 en mode virtuel.



• Vivien ATAKPABEM

L'édité de cette année du Sommet Fintech Afrique 2020 (Africa Fintech Summit) a pour but de rassembler les acteurs d'Afrique et d'ailleurs, autour du thème : « La transition profonde vers une économie numérique inclusive ». Figurant parmi les trois principaux orateurs, la ministre de l'Économie et de la transformation digitale Cina Lawson parlera de ses initiatives, telles que le programme Novissi, Yolim, Eco-CCP... Plusieurs importantes personnalités du domaine de la Fintech participeront au sommet. A travers ce choix, l'organisation tend à mettre en avant « la transition profonde vers une économie numérique

inclusive », qui est pilotée au Togo, soulignant ainsi les initiatives du pays qui a tenu à « diversifier la participation privée dans le secteur des télécommunications, mener des réformes réglementaires pour la protection des données et les transactions électroniques, mettre en place un centre d'innovation, et déployer le haut débit en fibre optique qui relie les institutions clés ». Les rencontres verront la participation d'autres figures notables de l'environnement économique du continent, dont Admassu Tadesse, président de la Banque de commerce et de développement (TDB), ainsi qu'une soixantaine de cadres supérieurs de sociétés, telles que MFS Africa, Jumia, DPO Group, Y-Combinator, Yoco,

AMOLE, DHL Logistics, Flutterwave, EFG Hermes et Citigroup. Il faut surtout relever, à ces assises virtuelles, la participation de Jack Dorsey, patron de Twitter et tête d'affiche du panel final, avec une discussion sur la finance décentralisée, les cryptomonnaies et l'inclusion financière en Afrique. Chaque année, l'Africa Fintech Summit porte sur la scène mondiale les problèmes, les entrepreneurs et les opportunités qui révolutionnent la finance en Afrique. À travers une série de sommets panafricains, de tables rondes, d'événements virtuels et de missions d'investisseurs, nous réunissons les esprits les plus actifs et les plus influents qui conduisent la croissance du secteur des technologies financières en Afrique. Tout au long de l'année, notre conseil de conseillers se réunit pour récompenser et reconnaître l'excellence en entrepreneuriat et en innovation, nos équipes développent des contenus et des recherches perspicaces, et nos événements facilitent les discussions, les opportunités et les relations pour plus de 1500 parties prenantes mondiales de la fintech. L'AFTS est un espace unique où les idées sont explorées, les investissements mobilisés et les collaborations formées à travers les secteurs et les géographies.



AUX DÉCIDEURS ...

« Togo Safe » déjà 14 000 téléchargement

1 4.000 personnes ont téléchargé l'application de traçage « Togo Safe » depuis son lancement au mois de septembre 2020.

Cette application permet aux utilisateurs apprenant leur contamination d'alerter des personnes – qui auront préalablement téléchargé l'appli – croisées au cours des jours précédents, à un mètre de distance, durant quinze minutes. Ces cas contacts potentiels pourront ainsi consulter un médecin, se faire dépister, s'isoler... Afin de casser les chaînes de transmission.

L'outil offre aussi aux autorités sanitaires la possibilité de suivre des personnes arrivées au Togo et susceptibles d'être infectées.

A en croire republicoftogo.com, les résultats sont décevants de l'avis même de ses concepteurs. L'essentiel des chargements ont été effectués au débarquement des passagers à l'aéroport de Lomé, un dispositif obligatoire.

« L'application n'est efficace que si le maximum de personnes l'utilise. Aidez-nous à mieux vous protéger », a lancé le ministère de l'Économie numérique qui pilote ce projet.

Le Togo n'est pas le seul à connaître des déboires dans ce domaine. Ces applis de traçage sont un échec dans la plupart des pays d'Europe, à l'exception peut-être du Royaume Uni.

NHS Covid-19 a été téléchargée par plus de 16 millions de Britanniques.

Lors d'une visite dans un bureau, un commerce, un restaurant ... les utilisateurs sont invités à scanner un QR code qui prend en compte leur localisation; ils pourront être informés en cas de présence de cas positifs dans ces lieux.

L'Etat togolais recommande à tout voyageur en partance ou à destination de Lomé de souscrire à une assurance médicale ou de voyage lors de l'achat de son billet, s'il ne dispose pas déjà d'une assurance maladie internationale.

Tout voyageur au départ de Lomé doit se soumettre à un test PCR COVID-19, dans les 7 jours avant son départ.

Avant l'embarquement, tout passager à destination de Lomé doit présenter les résultats négatifs d'un test PCR COVID-19 datant de moins de 7 jours. Le document contenant ces résultats doit être téléchargé sur le formulaire disponible ici.

À l'arrivée, le passager est soumis à un autre test PCR COVID-19 à l'emplacement aménagé dans la nouvelle aérogare de l'AIGE. Il doit à cet effet, remplir le formulaire en ligne disponible ici et s'acquitter des frais dudit test avant leur départ.

Les compagnies aériennes vérifient à l'embarquement les résultats des tests PCR COVID-19 des passagers et le reçu électronique attestant du paiement des frais du test PCR COVID-19 à effectuer à l'arrivée à l'Aéroport de Lomé.

Komlan KPATIDE

Baromètres Togo

Référentiel	
Valeur	Sources
Superficie : 56 600 km ²	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	
Valeur	Sources
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Financement de jeunes entrepreneurs au Togo

Success Stories de bénéficiaires du PAEIJ-SP

Au Togo, le Projet d'appui à l'employabilité et l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs (PAEIJ-SP) arrive à terme dans un an. Occasion pour la Banque africaine de développement (BAD) de mettre en lumière les bénéficiaires et l'utilisation faite des financements reçus.

• Joël YANCLO

L'appui stimulant de la Banque africaine de développement (BAD) ouvre des débouchés aux jeunes entrepreneurs agricoles du Togo. Sur son site internet, la BAD lève un coin de voile sur l'usage des fonds reçus par les bénéficiaires du Projet d'appui à l'employabilité et l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs (PAEIJ-SP). Mawulawoè est présidente de Lolonunyuie, un groupement spécialisé dans la production de soja biologique au Togo. Il y a quelques années, Lolonunyuie a rencontré des difficultés à écouler son soja. Mais depuis la mise en œuvre, à la fin de l'année 2015, du Projet d'appui à l'employabilité et l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs (PAEIJ-SP), la situation a bien changé. « De la réception des semences jusqu'à la récolte, nous n'avons plus de problème pour vendre nos produits, et nous sommes payés dès l'achat effectué. Aujourd'hui, nous avons élargi nos parcelles de terre cultivable et nous arrivons à subvenir aux besoins de nos familles. Tout cela a été rendu possible par le PAEIJ-SP », reconnaît, avec gratitude, Mawulawoè. De son côté, Jacques Akoda est un primo-entrepreneur heureux. Sa capacité de production

annuelle a augmenté grâce à l'appui du projet. « Avant, j'avais des difficultés à emblaver mes terres parce que je manquais de ressources pour m'offrir de la main-d'œuvre. Après avoir été sélectionné, bénéficiaire du projet a été crucial dans la gestion de mon entreprise. Ainsi, j'ai pu emblaver quinze hectares et engager sept travailleurs permanents et vingt temporaires », raconte-t-il fièrement. Mawulawoè et Akoda ont bénéficié d'une formation en entrepreneuriat agricole, d'une formation sur l'itinéraire technique du soja biologique et d'un suivi sur la maîtrise des outils de gestion et du respect des normes de la production biologique. Ils ont profité de leurs acquis pour améliorer leurs productions respectives, à l'image du millier de jeunes entrepreneurs accompagnés par le projet, dans les chaînes de valeur agricoles. Approuvé le 28 octobre 2015, le Projet d'appui à l'employabilité et l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs (PAEIJ-SP) s'est fixé l'objectif de contribuer à la redynamisation et à la modernisation du secteur du commerce au Togo, après les incendies du grand marché de Lomé et du marché central de Kara. Le projet bénéficie d'un financement total d'environ 17,49 millions d'euros (14,5 millions d'unités de compte) sous la



forme de dons du Fonds africain de développement et du Fonds d'appui à la transition et d'un prêt du Fond spécial du Nigeria.

Le PAEIJ-SP a facilité l'accès au financement de 541 bénéficiaires.

Toyo Yao est directeur général du groupe Jonction de croissance agricole au Togo (JCAT). « Grâce à la collaboration avec le PAEIJ-SP, nous avons considérablement amélioré nos exportations vers l'Europe. De 1 000 tonnes par an, nous

sommes passés à plus de 12 000 tonnes en trois ans de collaboration », révèle Toyo, dont le groupe produit et commercialise également du soja biologique. « De jeunes producteurs ont été recrutés pour mieux satisfaire nos clients », ajoute-t-il. Pour ce jeune entrepreneur, la meilleure organisation, les facilités de crédit auprès des institutions financières partenaires et l'augmentation des recettes sont autant de changements intervenus au sein de son entreprise en trois ans de partenariat avec le PAEIJ-SP. Dans la capitale togolaise, Lomé, Yaovi Komlan a

investi dans la transformation des graines oléagineuses. Son groupement, AGROKOM, compte parmi les vingt-huit PME de transformation agricole appuyées par le projet. Il a ainsi progressé significativement vers une structuration et une contractualisation avec les autres acteurs de la chaîne d'approvisionnement.

Encore un an de vie

À une année de sa clôture, le PAEIJ-SP a dépassé ses prévisions initiales. Il a favorisé la création de 25 635 emplois directs, dont 27% occupés par des femmes. Le projet a appuyé 1 793 groupements

agricoles et formé quinze institutions financières sur le financement des chaînes de valeur agricoles. Il a également facilité l'accès au financement de seize PME, formé 31 cadres sur la gestion de systèmes d'information du marché du travail et a mis en place un identifiant unique pour suivre les jeunes intégrés dans l'appui à l'entrepreneuriat. Le PAEIJ-SP est un bel exemple de projet où la Banque a montré son avantage comparatif dans la promotion des PME agro-industrielles et de l'emploi des jeunes dans les chaînes de valeur agricoles au Togo.



Baromètres Togo

Indicateurs de croissance	2018(e)	2019(e)	2020(e)
PIB (milliards USD)	5,35	5,67	6,24
PIB (croissance annuelle en %, prix constant)	4,7	5,0	5,3
PIB par habitant (USD)	668	691	741
Endettement de l'Etat (en % du PIB)	75,715	70,560	64,775
Taux d'inflation (%)	0,4	1,2	2,0
Balance des transactions courantes (milliards USD)	-0,49	-0,45	-0,44
Balance des transactions courantes (en % du PIB)	-9,2	-8,0	-7,0

Source : FMI - World Economic Outlook Database - Octobre 2018. Note : (e) Donnée estimée

Indicateurs monétaires	2015	2016	2017
Franc CFA BCEAO (XOF) - Taux de change annuel moyen pour 1 EUR	631,22	630,86	657,54

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.

Principaux secteurs économiques

Répartition de l'activité économique par secteur	Agriculture	Industrie	Services
Emploi par secteur (en % de l'emploi total)	36,9	17,3	44,9
Valeur ajoutée (en % du PIB)	41,8	17,0	29,8
Valeur ajoutée (croissance annuelle en %)	7,3	2,1	3,3

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.

Les IDE en chiffres

	Togo	Sub-Saharan Africa	Etats-Unis	Allemagne
Index de transparence des transactions*	7,0	5,0	7,4	5,0
Index de responsabilité des managers**	1,0	4,0	8,6	5,0
Index de pouvoir des actionnaires***	5,0	5,0	9,0	5,0

Source : Doing Business - Dernières données disponibles. Note : *Plus l'index est grand, plus les transactions sont transparentes. **Plus l'index est grand, plus les managers sont personnellement responsables. *** Plus l'index est grand, plus les actionnaires ont le pouvoir de défendre leur droit. **** Plus l'index est grand, plus la protection des actionnaires est importante.

Assemblée nationale

Le parlement légifère sur le travail des migrants

Les parlementaires togolais au cours de la séance plénière du mardi 03 Novembre 2020 ont autorisé par vote les ratifications du protocole à la charte africaine des droits de l'homme et des peuples, relatifs aux droits des personnes âgées et la convention internationale sur des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille



● Bernard AFAWOUBO

En vue de redynamiser l'inclusion sociale des personnes âgées, de renforcer les politiques nationales et programmes de protection sociale en leur faveur, de valoriser leur potentiel pour une participation efficace au développement du Togo et d'accorder une importance particulière à la protection et à la promotion des droits de l'homme, les députés ont voté au cours de la séance plénière de ce mardi 3 octobre 2020 deux textes : la charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatifs aux droits des personnes âgées adoptée le 31 janvier 2016 à Addis-Abeba et la convention internationale sur des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille adopté le 18 décembre 1990 à New York. A en croire le gouvernement togolais, la première loi ne crée pas de nouveaux droits mais garantit aux personnes âgées de jouir pleinement de leurs droits sur le même pied d'égalité que les autres membres de la société. « La ratification de ce protocole permettra à notre pays de redynamiser l'inclusion sociale des personnes âgées, de renforcer les politiques

nationales et programmes de protection sociale en leur faveur et de valoriser leur potentiel pour une participation efficace au développement du Togo ». Aussi ce texte vient compléter l'arsenal juridique en matière de protection des droits des personnes âgées marquant ainsi la volonté (du Togo) de poursuivre sa politique sociale en faveur des couches sociales vulnérables. En ce qui concerne la seconde loi voté par les parlementaires, elle marque la volonté des plus hautes autorités du pays à accorder une importance particulière à la protection et à la promotion des droits de l'homme. Cette loi renforce également l'arsenal juridique en matière de protection des droits des travailleurs migrants et de bénéficier également des appuis techniques et financiers des partenaires au développement pour le renforcement des capacités institutionnelles, humaines et matérielles en vue d'une meilleure prise en compte des questions des droits fondamentaux des travailleurs migrants. Selon Yawa Djigbodi Tségan, Présidente de l'Assemblée nationale togolaise, il est nécessaire que ce protocole soit intégré à la charte africaine des

droits de l'homme et des peuples et la Convention internationale relative à la protection des droits de tous les travailleurs migrants et les membres de leur famille dans l'ordonnancement juridique interne de son pays. « L'Assemblée nationale vient de clôturer un débat exigeant sur deux thématiques qui nous concernent tous et nous interpellent individuellement : la protection sociale et la dignité de la personne humaine. Comme le proclame l'article premier de la Déclaration universelle des droits de l'homme : « tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. C'est au nom de ces principes et valeurs, que nous nous engageons de façon constante, énergique et volontariste aux côtés du gouvernement en faveur de la construction d'une société plus inclusive qui ne laisse personne de côté », a déclaré de son côté Mme Yawa Djigbodi Tségan, la présidente de l'institution parlementaire. « Le gouvernement fera bon usage de ces deux outils », a affirmé pour sa part le ministre des Droits de l'Homme, Christian Trimua qui a participé aux travaux aux côtés de sa collègue de l'action sociale Adjovi Lolonyo Apedoh.

Togo

Retour au régime normal des cotisations sociales

Les cotisations sociales reprennent normalement, après l'échéance du 31 octobre 2020, fixée pour la validité des mesures d'accompagnement décidées par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) pour soulager les opérateurs économiques, en cette période de crise sanitaire.

L'information est diffusée par la CNSS via un communiqué où elle précise que, pour compter de ce 2 novembre 2020, elle « reprendra son régime normal de recouvrement des cotisations sociales conformément aux textes en vigueur », indique le document. Edictées en août 2020, les mesures exceptionnelles consistaient en la suspension du calcul des majorations de retard sur le paiement des cotisations d'avril à juillet 2020, et en la remise des majorations de retard sur les paiements des arriérés de cotisations sociales. Cette dernière mesure était applicable aux entreprises qui s'engageaient à payer leurs dettes sociales jusqu'au



31 octobre prochain. Ainsi, le secteur informel a bénéficié d'une remise de 100% des majorations de retard. Quant aux PME/PMI, elles devaient payer seulement 25% des majorations de retard dues. Les grandes entreprises pour leur part, ont eu une remise de 50% sur les pénalités de retard de paiement des cotisations sociales. Les hôtels, restaurants, débits de bois-

sons, les établissements scolaires, les établissements hospitaliers et les pharmacies ne paieront pas, à l'instar des acteurs de l'informel, de majorations de retard. Toutes ces mesures, selon les prévisions, devraient créer un manque à gagner de plus de 3,3 milliards FCFA à l'institution dirigée par Ingrid Awadé.

Avec Togo First

NSCT

Pré Simféitchéou devient PCA de la NSCT

Officiellement remplacé ce lundi 2 novembre à la direction de cabinet de la Primature togolaise, Pré Simféitchéou devient le président du Conseil d'administration de la Nouvelle société cotonnière du Togo (NSCT), l'ex-Sotoco en cours de privatisation. Information donnée par le site du journal 'Flambeau des démocrates'.

Il succède, à ce poste, à l'ancien ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, Kossi Messan Ewovor, nommé en mai 2020 et décédé dans la nuit du 29 au 30 août 2020. D'après 'Flambeau des démocrates', l'ex-directeur de cabinet de la Primature – en poste depuis 2008 - a déjà présidé deux réunions le 30 octobre 2020 avec ses nouveaux collaborateurs à Lomé. Outre ses nouvelles fonctions de PCA de la NSCT, renseigne encore le journal, Pré Simféitchéou officie également « à la Présidence où il a en charge le portefeuille de la Planification ». En rappel, le parlement togolais a voté le 29 juin 2020, un projet de loi portant autorisation de la cession de tout ou partie de la participation de l'État (60%) dans le capital de la société qui, incessamment, passe sous contrôle du groupe sin-



gapourien Olam. Cette autorisation « permettra à l'Etat de rentrer en négociation avec le groupe Olam », selon le ministre Sani Yaya de l'Economie et des Finances. « Cette volonté de céder tout ou partie de ses actions dans le capital social de la NSCT répond au souci du gouvernement de trouver un partenaire stratégique de renom, disposant de

l'expertise nécessaire, susceptible de contribuer, dans le domaine de l'Agro-industrie, à l'atteinte des objectifs de l'axe 2 du Plan National de Développement (PND 2018-2022), notamment en ce qui concerne le secteur cotonnier », avait-il ajouté au Parlement.

Avec togobusinessnews.com

Baromètres Togo

	2016	2017	2018
Investissement Direct Etranger			
Flux d'IDE entrants (millions USD)	-46	88	102
Stocks d'IDE (millions USD)	1.474	1.772	1.790
Nombre d'investissements greenfield***	2	1	2
IDE entrants (en % de la FBCF****)	21,0	n/a	n/a
Stock d'IDE (en % du PIB)	39,7	n/a	n/a

Source : CNUCED - Dernières données disponibles. Note : * L'indicateur de Performance de la CNUCED est basé sur un ratio entre la part du pays dans le total mondial des IDE entrants et sa part dans le PIB mondial. ** L'indicateur de Potentiel de la CNUCED est basé sur 12 indicateurs économiques et structurels tels que le PIB, le commerce extérieur, les IDE, les infrastructures, la consommation d'énergie, la R&D, l'éducation, le risque pays. *** Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère. **** La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.

Indicateurs du commerce extérieur	2015	2016	2017
Importations de biens (millions USD)	2.127	2.382	2.527
Exportations de biens (millions USD)	1.227	1.290	1.138
Importations de services (millions USD)	n/a	397	n/a
Exportations de services (millions USD)	n/a	530	n/a
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	13,7	-3,5	3,7
Exportations des biens et services (croissance annuelle en %)	0,2	5,2	0,4
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-1.033	n/a	n/a
Commerce extérieur (en % du PIB)	109,8	105,6	100,0
Importations de biens et services (en % du PIB)	67,6	62,8	59,5
Exportations des biens et services (en % du PIB)	42,2	42,8	40,5

Source : OMC - Organisation Mondiale du Commerce ; Banque Mondiale, dernières données disponibles

Gouvernement**Compte rendu du Conseil des ministres du 04 novembre 2020**

Deux avant-projets de loi, un projet de décret et écouté cinq communications étaient au menu du Conseil des ministres du mercredi 04 novembre 2020 au Togo. Lire le compte intégral du Conseil des ministres.

Communiqué sanctionnant le conseil des ministres du 4 novembre 2020

1. Le Conseil des Ministres s'est réuni ce jour sous la Présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République.
2. Le Conseil a examiné deux avant-projets de loi, un projet de décret et écouté cinq communications.

I. AU TITRE DES AVANT-PROJETS DE LOI

3. Le conseil a examiné l'avant-projet de loi autorisant l'adhésion du Togo à la convention internationale pour la conservation des thonidés de l'atlantique adoptée le 14 mai 1966 à Rio de Janeiro.
4. L'adhésion à cette convention permettra à notre pays d'assurer une gestion durable des ressources halieutiques et de contrôler les activités de pêche. Elle contribuera également au renforcement de la coopération aux niveaux international, régional et sous régional en matière de protection et de conservation des ressources halieutiques et de lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.
5. Le conseil a ensuite examiné l'avant-projet de loi autorisant la ratification de la convention portant statut du fleuve Mono et création de l'Autorité du Bassin du Mono, signé le 30 décembre 2014 à Cotonou.
6. Ce projet de loi vise à assurer un développement intégré et durable du bassin du Mono en étroite collaboration entre le Bénin et le Togo.
7. Par ailleurs, la création de l'Autorité du Bassin du Mono (ABM) permettra de doter ce bassin d'un cadre juridique et institutionnel de gestion transfrontalière de ses ressources en eau.

II. AU TITRE DES PROJETS DE DÉCRET,

8. Le conseil a examiné en première lecture un projet de décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement du centre national de lecture et d'animation culturelle (CENALAC) qui consolide et renforce toutes les structures publiques intervenant dans la lecture publique.
9. La création d'un tel centre national de lecture et d'animation culturelle (CENALAC) qui vise à fédérer toutes les structures intervenant dans la lecture publique sera chargé notamment de promouvoir et favoriser l'accès aux livres, à la lecture et à l'animation culturelle ; de veiller à la conservation, à l'enrichissement et à la valorisation du patrimoine des bibliothèques et des médiathèques.

III. AU TITRE DES COMMUNICATIONS,

10. Le Conseil a écouté une communication relative à la politique nationale de la sécurité routière, présentée par le Ministre des Transports Routiers, Aériens et Ferroviaires, et qui vise la mise en place d'une politique nationale de sécurité routière pour renforcer les dispositifs de surveillance et de contrôle routiers.
11. En effet, face à la recrudescence des accidents de la route, la politique de la sécurité routière, mettra principalement en avant une approche basée les piliers suivants : management, infrastructure, véhicule (qualité des véhicules), usagers et secours.
12. Le Conseil a saisi cette opportunité pour exhorter les usagers de la route à plus de responsabilité et de prudence et invité les services à plus de rigueur dans les contrôles.
13. La deuxième communication, présentée par Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur, a porté sur la situation de paix et la sécurité dans l'espace CEDEAO. Elle met en exergue d'une part, la situation sécuritaire préoccupante au sein de la CEDEAO dû aux menaces terroristes, à l'extrémisme violent et à la piraterie maritime et d'autre part, la situation politique marquée par les élections conflictuelles, les tensions ethniques et la fragilité des zones les plus vulnérables.
14. Tout en appelant à la vigilance, le conseil encourage à renforcer les avancées enregistrées en matière de démocratie et de développement économique dans la construction d'une CEDEAO des peuples.
15. La troisième communication, présentée par le Ministre de l'Economie et des Finances, est relative à l'environnement économique international, régional et national. Compte tenu de la crise sanitaire, il est apparu nécessaire de réorienter les priorités du Gouvernement à travers une lettre de cadrage budgétaire qui donne des orientations et mesures en vue de répondre efficacement aux besoins des populations.
16. Ces orientations s'articulent autour des secteurs suivants : l'agriculture, la santé, l'éducation, la sécurité, l'énergie, l'eau, l'économie numérique et la protection sociale.
17. Les priorités du budget 2021 portent sur les engagements qui ressortent de la feuille de route du Gouvernement. Egalement la budgétisation sensible au genre et à l'équité sera poursuivie dans le processus budgétaire de 2021 afin de concrétiser la mise en œuvre de la Politique Nationale Genre (PNG).

**RÉPUBLIQUE TOGOLAISE**

18. La quatrième communication, présentée par le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement Rural, a porté sur le déroulement de la campagne agricole 2020-2021 et les prévisions de récolte. Globalement la campagne agricole pour le compte de 2020-2021 s'est déroulée dans des conditions marquées par des aléas climatiques et les effets de la crise sanitaire liée à la pandémie à coronavirus.
19. Pour atteindre les résultats attendus, les actions porteront notamment sur : l'intensification de l'utilisation des intrants agricoles de bonne qualité ; pour atteindre l'objectif de 8 à 10% par an de gain de la productivité agricole ; l'intensification de la mécanisation agricole avec un objectif de 10% des producteurs ayant adopté les outils de mécanisation agricole, l'intensification de l'irrigation avec 40 000 kits d'irrigation goutte à goutte qui seront mis à la disposition des producteurs.
20. La dernière communication, présentée par la Ministre Déléguée auprès du Ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins, chargée de l'Accès Universel aux Soins, porte sur la réorganisation des acteurs pour une meilleure coordination de la riposte contre la COVID-19 afin d'améliorer la gestion de cette épidémie avec un accent particulier sur le Grand Lomé, principal foyer où sont enregistrés les nouveaux cas ces dernières semaines.
21. Face à plusieurs facteurs dont la rentrée scolaire effective cette semaine, celle universitaire prochaine, l'ouverture des lieux de culte et la perspective de l'ouverture des frontières terrestres, un renforcement de la stratégie de lutte s'avère nécessaire. L'élaboration d'un plan de déconcentration de la gestion de l'épidémie de la Covid-19 dans la région sanitaire du Grand Lomé, en collaboration avec la Coordination Nationale de la Gestion de la Riposte (CNGR) vient répondre à cet impératif.
22. Ce plan se traduit par la mise en place d'une équipe d'intervention rapide (EIR) fixe et d'une équipe de suivi des cas positifs asymptomatiques à domicile (ESCPAD), mobile dans chaque formation sanitaire des chefs-lieux de communes.
23. Le remplacement des 19 EIR mobiles couvrant actuellement Agoènyivé et Golfe par trois EIR mobiles dans chaque direction préfectorale de la santé ; la mise en place d'une équipe de suivi des voyageurs et contacts mobile (ESVC) dans les formations sanitaires publiques ; l'implication des comités de développement de quartier (CDQ) et des comités santé (COSAN) en plus des comités de veille mobilisés dans les communes.
24. Les dispositions sont en cours pour un démarrage effectif du nouveau dispositif dans le Grand Lomé le 10 novembre 2020. Les plans de déconcentration des autres régions sanitaires sont en cours d'élaboration en s'inspirant du plan du Grand Lomé pour un démarrage effectif du 17 novembre 2020.
25. Concernant les structures sanitaires privées, elles sont autorisées à effectuer des prélèvements dans le Grand Lomé (4 grandes cliniques désignées par leurs pairs). Les tests sont payants pour tout prélèvement effectué dans le privé ; un prix homologué par le ministère de la santé et le ministère en charge des finances sera publié à cet effet. Les prélèvements en provenance du secteur privé seront testés au CHU Campus.

IV. AU TITRE DES NOMINATIONS

26. Monsieur Bèguèdouwe PANETO, Economiste au Ministère du plan et de la coopération, est nommé Secrétaire Général du Ministère auprès de la Présidence, chargé du plan et de la coopération.

Fait à Lomé, le 04 Novembre 2020
Le Conseil des Ministres

Niger

Journée de promotion du droit OHADA à Niamey

La salle de conférence du Centre Culturel Franco Nigérien a servi de cadre pour la Journée de promotion du Droit OHADA organisée le 31 octobre 2020 par le Club OHADA UAM/FSJP en collaboration avec le Club des Etudiants en Droit. Cette activité est placée sous le thème : « L'effectivité du droit OHADA au Niger ».

● Junior AREDOLA

La cérémonie a débuté par l'allocution du Président du Club OHADA, M. Yahaya JANJOUNA MAHAMAN SANOUCHI, qui a souhaité la bienvenue à tous les participants. Il a tout particulièrement remercié le Président de la Commission Nationale OHADA du Niger, le Centre Culturel franco-nigérien, l'association UNIDA/www.ohada.com, les médias pour leur appui dans le cadre de la réalisation de cette Journée, avant de passer la parole au modérateur de la conférence M. Mai Kassoum DAOUAMI OUANOU. « Signes et limites de l'effectivité du droit OHADA au Niger » Le thème a été présenté par Dr Sahabi OUMAROU, Enseignant Chercheur, Président de la Commission Nationale OHADA NIGER. « Le rôle de la Commission Nationale OHADA Niger » Le Président Sahabi OUMAROU s'est attelé à présenter les attributions et la composition de la Commission Nationale OHADA, directement rattachée au Ministre de la Justice. Il a précisé que cette institution joue un rôle primordial dans le fonctionnement de l'OHADA. « L'efficacité de l'arbitrage OHADA » M. Habiboulaye MOUNKAILA, Arbitre au Centre de Médiation et d'Arbitrage de Niamey, a rappelé les objectifs primordiaux de la création de l'OHADA : la garantie de la sécurité juridique et judiciaire en vue de conforter le climat des affaires, de donner confiance aux investisseurs et de favoriser le développement



économique durable. « La dématérialisation du RCCM : Enjeux et défis » Le thème a été présenté par M. Abdourahamane S. Amadou, Greffier en chef du Tribunal de commerce de Niamey qui a rappelé les raisons de la création des fichiers d'immatriculation informatisée au niveau du Tribunal de commerce de Niamey : un fichier local couvrant le ressort de Niamey et un fichier national devant recevoir les immatriculations des autres tribunaux, ces deux fichiers relevant du Greffier en Chef du Tribunal de Commerce de Niamey. M. Abdourahamane S. Amadou a insisté sur le fait que la dématérialisation du RCCM permet un traitement rapide et efficace dans le cadre de l'immatriculation des sociétés commerciales et les commerçants personnes physiques. Il a néanmoins rappelé les difficultés liées à la mission de gestion dudit RCCM informatisé qui doivent encore être surmontées. « Les modes de création de la SARL au Niger » M. Abdoul Razak Harouna Soungaize, Chef du Service Formalités, Contrôle, Qualité et Statistique à la Maison de l'Entreprise a insisté sur la volonté du législateur OHADA

de prendre des mesures tendant à faciliter la création des entreprises, sources premières de richesses et d'emploi. C'est dans cette perspective que le Niger a pris des mesures pour faciliter la création de la Société Responsabilité Limitée OHADA. Il a ensuite rappelé les textes nigériens régissant la SARL OHADA, dont le décret numéro 2017-284/PRN/MC/PSP/MJ en date du 13 Avril 2017 portant modification du décret numéro 2014-503/PRN/PSP/MJ du 31 juillet 2014, portant application des dispositions des articles 10, 11, 311 et 314 de l'Acte uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, avant de rappeler les formalités de la création de la SARL au Niger. A l'issue de ces différentes interventions, le modérateur a repris la parole pour remercier les conférenciers pour leur brillante communication avant de présenter un bref résumé des interventions à l'assistance. Il a enfin ouvert les débats au cours desquels les participants ont pris tour à tour la parole pour répondre aux questions de la très nombreuse assistance.

Afrique

RBH investit 20 M\$ dans DPA pour fournir l'énergie solaire

Royal Bafokeng Holdings (RBH), une société d'investissement communautaire africaine envisage d'effectuer une prise de participation de 20 millions de dollars dans DPA Africa Asset-Co.

La société mise sur pied par Distributed Power Africa (DPA) fournira 175 MW d'énergie solaire sur certains de ses marchés en Afrique au cours des quatre prochaines années. Distributed Power Africa (DPA) veut étendre ses activités en Afrique. La filiale d'Econet Wireless, une grande entreprise zimbabwéenne de télécommunication qui a des intérêts sur les cinq continents, vient de signer un accord de financement avec Royal Bafokeng Holdings (RBH). Selon le partenariat, la société d'investissement communautaire africaine prendra une participation de 20 millions de dollars dans DPA Africa

Asset-Co, soit 60 % des parts. Il s'agit d'une société mise sur pied par DPA pour fournir 175 MW d'énergie solaire sur certains de ses marchés au cours des quatre prochaines années; notamment en Afrique du Sud, au Kenya, en République démocratique du Congo (RDC) et en Zambie. Concrètement, DPA Africa Asset-Co fournira à ses clients, dans les pays concernés des solutions d'énergie solaire basées sur des contrats de location de panneaux solaires photovoltaïques et de systèmes de stockage d'électricité. L'investissement de DPA dans le développement des projets d'énergie solaire pourrait se révéler nécessaire



dans ces pays d'Afrique, où les réseaux électriques nationaux ne sont pas encore très efficaces.

D'autres projets de DPA

Le nouveau projet de 175 MW vient s'ajouter à d'autres initiatives de DPA, visant à augmenter ses parts de marché en Afrique de l'Est et Australe. L'entreprise s'est associée à Mettle Solar pour investir 1,2 million de dollars

Ports africains

« Il faut attirer le secteur privé mais pas au détriment du public »

De Tanger Med à Djibouti, de grands progrès ont été accomplis dans l'efficacité des ports africains, relève Amaury de Féligonde (Okan Partners). Mais de la desserte de l'hinterland à la simplification des procédures, beaucoup reste encore à faire.

Investir intelligemment et éviter les célèbres « éléphants blancs » ; mettre fin au cercle vicieux des inefficiences opérationnelles ; attirer et mobiliser le secteur privé tout en améliorant la gouvernance afin de défendre les intérêts du secteur public ; fluidifier les interactions port-ville et améliorer la connectivité avec l'hinterland ; intégrer ports et zones industrielles et moderniser le non-conteneur pour assurer le plein développement du continent... Dans leur rapport Les ports en Afrique, accélérer la mutation, Okan Partners et l'Africa CEO Forum proposent des pistes de travail, conseillant de privilégier des investissements ciblés aux projets pharaoniques. Rencontre avec Amaury de Féligonde, associé d'Okan Partners et l'un des coauteurs du rapport.

Jeune Afrique : Les ports africains ont fortement progressé ces dernières années.

Le retard avec l'Europe et l'Asie est-il comblé ?

Amaury de Féligonde : Les ports africains portaient de loin et, il est vrai qu'en dix à quinze ans, les résultats sont spectaculaires, tant en termes d'infrastructures et de superstructures (équipements de quai) que, dans une moindre mesure, de mise en place d'outils digitaux. Les exemples de Tanger Med, de Djibouti, des corridors port-rail du Kenya et d'Éthiopie sont parlants. Les procédures de mise en



concession ont été améliorées et ont contribué à ces progrès. Mais parallèlement, les autres ports dans le monde n'ont pas fait du surplace. Ils ont fait notamment beaucoup de progrès en matière de robotisation et de digitalisation.

Où se situent encore les améliorations nécessaires ?

Il y a encore beaucoup de choses à faire, en matière d'investissement certes, mais aussi dans l'organisation et la gouvernance. Il faut rompre le cercle vicieux de l'inefficacité opérationnelle de certains ports. Cette inefficacité n'est pas due au fait que les acteurs seraient moins organisés qu'ailleurs. Mais des intermédiaires en profitent. Un schéma que nous avons repris d'un rapport de la Banque mondiale détaille que certains acteurs d'un écosystème portuaire peuvent avoir intérêt à ce qu'un conteneur reste sur le port. Par ailleurs, il reste beaucoup d'actions à mettre en place pour digitaliser les opérations portuaires, un facteur d'accroissement rapide de l'efficacité des ports

Il y a des bons élèves néanmoins ?

Bien sûr. Et c'est important de le souligner. Certains ports africains, principalement Tanger Med, Port-Saïd et Djibouti, ont grimpé dans les classements portuaires mondiaux, jusqu'à figurer dans le top 50. Ce qui a été réalisé à Tanger Med est extraordinaire. C'est parce que c'est un port efficace que les armateurs en ont fait un hub. Par ailleurs, les autorités marocaines ont réussi à développer un véritable poumon industriel, greffé à ce nouveau port. Côté desserte de l'hinterland, il faut saluer aussi la capacité de Djibouti ou de Mombasa à utiliser la carte ferroviaire. Le démarrage du nouveau port de Tema s'est

également bien déroulé.

Tema, un hub parmi les hubs d'Afrique de l'Ouest. Il y en a trop ?

Nous disons dans le rapport : attention aux éléphants blancs ! Il faut que chaque euro investi dans un port soit mûrement réfléchi. Les investissements de prestige, visant à se doter d'un hub, sont parfois peu rentables. Il n'y aura jamais plus de quatre ou cinq hubs globaux à l'échelle du continent et quelques-uns, notamment Tanger Med et, Port-Saïd (ainsi que Durban), semblent déjà solidement installés. Les autres ports seront des hubs régionaux, ou sous-régionaux mais ce n'est pas une tare ! Plutôt que de construire des kilomètres de quai, il est plus utile d'avoir un port efficace, aux tarifs attractifs, bien relié à sa ville et à son hinterland.

Avez-vous des exemples d'amélioration concrète ?

Oui, nous citons l'exemple du dwell-time [temps d'immobilisation] dans le port de Durban passé de sept à trois jours entre 2002 et 2004 par la volonté publique de simplifier les procédures et de durcir la politique de tarification du stockage dans le port. Certes, l'Afrique du Sud, avec son système d'entreprises d'État, n'est plus forcément un modèle mais cela montre que la volonté des pouvoirs publics peut mettre un terme à une mauvaise gestion. Il y aussi des améliorations modestes, qui ont un effet direct. Je pense à la mise en place de parking poids-lourd et d'une plateforme informatique « Vehicle Booking System » pour la gestion des flux de camions permettant d'éviter la congestion des villes, notamment à Dakar, malgré les difficultés de mise en place.

Avec Jeune Afrique

BRVM 10 115,97

Variation Jour ↓ -3,09 %

Variation annuelle ↓ -22,23 %



BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

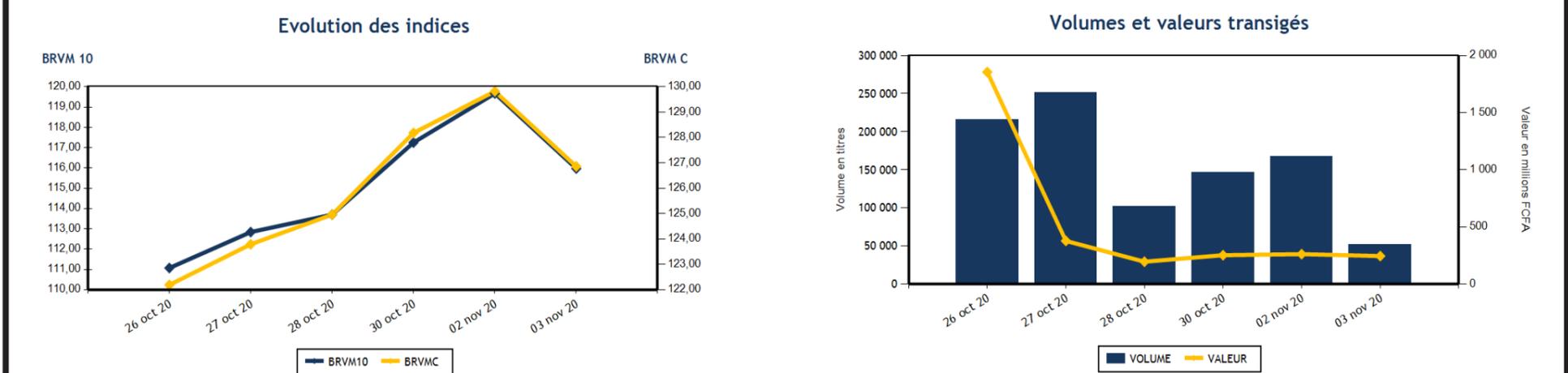
N° 211 mardi 3 novembre 2020

Site : www.brvm.org

BRVM Composite 126,86

Variation Jour ↓ -2,28 %

Variation annuelle ↓ -20,33 %



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	3 811 754 920 936	-2,28 %
Volume échangé (Actions & Droits)	41 293	-74,09 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	140 780 960	-22,25 %
Nombre de titres transigés	35	6,06 %
Nombre de titres en hausse	7	-41,67 %
Nombre de titres en baisse	18	100,00 %
Nombre de titres inchangés	10	-16,67 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	5 652 836 720 123	-0,09 %
Volume échangé	10 640	31,55 %
Valeur transigée (FCFA)	103 658 915	28,99 %
Nombre de titres transigés	10	25,00 %
Nombre de titres en hausse	1	-50,00 %
Nombre de titres en baisse	4	100,00 %
Nombre de titres inchangés	5	25,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SAPH CI (SPHC)	1 395	3,33 %	6,49 %
BANK OF AFRICA NG (BOAN)	3 155	1,61 %	-6,79 %
CORIS BANK INTERNATIONAL (CBIBF)	7 300	0,69 %	-8,75 %
BANK OF AFRICA BN (BOAB)	3 495	0,58 %	-3,19 %
BANK OF AFRICA BF (BOABF)	3 230	0,47 %	-14,78 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
ECOBANK COTE D'IVOIRE (ECOC)	3 145	-7,50 %	-21,18 %
CROWN SIEM CI (SEMC)	135	-6,90 %	3,85 %
FILTISAC CI (FTSC)	1 315	-6,74 %	-23,77 %
NEI-CEDA CI (NEIC)	145	-6,45 %	3,57 %
NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE (NSBC)	3 700	-6,33 %	-42,81 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	33,44	-1,73 %	-11,21 %	5 867	3 305 775	64,14
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	355,67	-3,97 %	-28,20 %	7 669	83 324 780	7,78
BRVM - FINANCES	15	52,85	-1,44 %	-13,35 %	19 416	46 373 595	6,02
BRVM - TRANSPORT	2	304,71	0,00 %	-16,92 %	140	176 800	5,34
BRVM - AGRICULTURE	5	75,45	0,84 %	-12,14 %	2 825	1 255 415	7,27
BRVM - DISTRIBUTION	7	189,19	-0,71 %	-25,30 %	5 376	6 344 595	11,87
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	320,81	0,00 %	6,12 %	0	0	4,04
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	9,86	
Taux de rendement moyen du marché	10,16	
Taux de rentabilité moyen du marché	11,26	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	78	
Volume moyen annuel par séance	233 744,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	659 427 105,64	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	1,40	
Ratio moyen de satisfaction	30,65	
Ratio moyen de tendance	2 183,68	
Ratio moyen de couverture	4,58	
Taux de rotation moyen du marché	0,00	
Prime de risque du marché	-0,88	
Nombre de SGI participantes	26	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



SENEGAL
7, rue Jean Mermoz
BP 6056, Dakar - Plateau
Tél : (221) 33 821 15 18
Fax : (221) 33 821 15 06



TOGO
4891, Boulevard G. GNASSINGBE Eyadema,
Immeuble SSI Togo
BP 3062 Lomé
Tél : (228) 22 61 23 16
Fax : (228) 22 08 23 41



CÔTE D'IVOIRE
Bourse Régulée des Valeurs Mobilières
Plateau, 18 Avenue Joseph ANOMA
01 BP 3002 Abidjan 01
Tél : (225) 20 31 55 50
Fax : (225) 20 32 47 77



GHANA
Chambre de Commerce, d'Industrie,
d'Agriculture et des Services de Côte d'Ivoire,
Avenue Pansau Nana
CP 88 Sissala
Tél : (245) 320 18 02 Fax : (245) 320 18 02



MALI
Immeuble SONAHEL ACI 2000 Hamdallaye
B.P. E 1368 - Bamako
Tél : (223) 44 80 18 10
Fax : (223) 44 80 18 11



NIGER
Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat
du Niger, Place de la concorde
BP 12 209 Niamey
Tél : (227) 20 73 88 02
Fax : (227) 20 73 88 47



SENEGAL
7, rue Jean Mermoz
BP 6056, Dakar - Plateau
Tél : (221) 33 821 15 18
Fax : (221) 33 821 15 06



TOGO
4891, Boulevard G. GNASSINGBE Eyadema,
Immeuble SSI Togo
BP 3062 Lomé
Tél : (228) 22 61 23 16
Fax : (228) 22 08 23 41

BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86. Fax : +225 20 32 66 84. Mail : brvm@brvm.org. Site Web : www.brvm.org

France

Les comptes publics dégradés de 52,6 milliards

Le solde budgétaire de l'Etat s'est dégradé de 52,6 milliards d'euros fin septembre 2020 par rapport à fin septembre 2019, en raison de la flambée des dépenses et des moindres recettes du fait de la crise sanitaire et économique, a rapporté Bercy mardi.

Le solde budgétaire de l'Etat s'est dégradé de 52,6 milliards d'euros fin septembre 2020 par rapport à fin septembre 2019, en raison de la flambée des dépenses et des moindres recettes du fait de la crise sanitaire et économique, a rapporté Bercy mardi. La différence entre les dépenses et les recettes de l'Etat à l'issue du troisième trimestre s'est creusée pour atteindre un déficit de 161,6 milliards d'euros, contre 109 milliards en 2019, selon un communiqué. "Cet écart s'explique principalement par les effets de la crise", indique sans surprise le ministère de l'Economie. L'augmentation des dépenses, qui atteint 30,7 milliards d'euros, provient essentiellement du dispositif de chômage partiel (+14,8 milliards) et du fonds de solidarité dédié aux entreprises (+6,2 milliards). En parallèle, la baisse de 24,1 milliards d'euros des recettes publiques est liée au recul des recettes de TVA (-13,5 milliards).



Autres recettes fiscales en repli de 10,2 milliards d'euros

Les autres recettes fiscales sont globalement en repli de 10,2 milliards d'euros, du fait principalement de la poursuite de la suppression de la taxe d'habitation pour 80% des ménages cette année. Les recettes de l'impôt sur le revenu sont ainsi en recul de 6,5% à 41,1 milliards d'euros, tandis que celle de l'impôt sur les sociétés ont augmenté de 45,2% à 18 milliards du fait de la suppression du CICE, transformé en allègement de cotisations

sociales. Enfin, les recettes de la taxe sur les carburants (TICPE) ont diminué de 2,4 milliards d'euros, "du fait d'une moindre consommation de carburants", note Bercy. Les recettes non fiscales sont aussi en hausse de 1,9 milliard, principalement "du fait de la signature d'une convention judiciaire d'intérêt public avec l'entreprise Airbus" fin janvier. L'avionneur avait accepté de payer une amende d'un montant total de 3,6 milliards d'euros à la France, à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis afin de clore les enquêtes pour corruption le visant.

(Avec AFP)

Suisse

Le prix des appartements a augmenté en octobre

Une hausse de 0,8% du prix des appartements en copropriété a été enregistrée au mois d'octobre. La deuxième vague de la pandémie est la cause principale de cette augmentation, selon les auteurs du baromètre.



Le prix des appartements en copropriété s'est renchéri de 0,8% en octobre par comparaison avec le mois précédent. La deuxième vague de la crise pandémique, avec la hausse du télétravail et le sentiment de sécurité que génère un investissement dans la pierre, constituent les principaux vecteurs de ce mouvement, selon le Swiss Real Estate Offer Index. Le prix des maisons individuelles n'a lui pratiquement pas bougé dans la période sous revue, progressant de seulement 0,1%, selon le baromètre publié mardi par Immoscout 24 et Cifi. En revanche, la dernière enquête qualifie l'évo-

lution des prix sur les douze derniers mois de véritable boom, tant pour les appartements que pour les maisons individuelles, marqués par une appréciation dépassant les 5%.

Deuxième vague

Le directeur d'Immoscout 24, Martin Waeber, a estimé que «les éventuels confinements temporaires, le télétravail et l'hiver qui s'annonce sont autant de facteurs qui nous poussent à passer plus de temps à notre domicile». Selon ce dernier, la propriété du logement est associée à un sentiment de sécurité dont les gens ont encore plus besoin que d'habitude pendant

la période actuelle. Martin Waeber en conclut que la deuxième vague a persuadé de nombreuses personnes qui cherchaient à acquérir un logement, mais qui voulaient au préalable savoir comment allait évoluer la pandémie avant d'acheter un bien. Quant aux loyers des appartements, dans certaines régions comme celle de Zurich, ils ont pris le chemin inverse, affichant un léger recul. Mais en moyenne nationale, ils sont eux aussi devenus plus chers: +0,7% dans la période sous revue et même +0,8% sur les 12 derniers mois, particulièrement dans le bassin lémanique, très densément peuplé.

(ATS/NXP)

Covid-19

Les reconfinements font chuter le prix du pétrole

Les deux contrats de référence ont enregistré vendredi leur pire chute hebdomadaire depuis avril. La baisse de la demande liée à la pandémie en est la principale cause.

Les prix du pétrole commencent la semaine en nette baisse lundi et évoluaient au plus bas depuis la fin du mois de mai, secoués par l'évolution de la pandémie de Covid-19 et les nouvelles mesures de confinement notamment en Europe. A New York, le baril américain de WTI pour décembre lâchait 2,68% à 34,83 dollars. En plongeant respectivement de 10% et 11% sur la semaine, les deux contrats de référence ont déjà enregistré vendredi leur pire chute hebdomadaire depuis avril. "Après avoir passé des mois coincés dans une fourchette étroite autour de 40 dollars le baril, le Brent et le WTI succombent aux pressions baissières", a constaté Stephen Brennock, analyste de PVM. En cause, "l'aggravation de la pandémie qui aura un impact négatif sur l'activité économique et entraînera une baisse de la demande" de



brut, a-t-il complété. Frappés de plein fouet par la deuxième vague de Covid-19, les pays européens renforcent leurs restrictions, parmi eux l'Allemagne et la Belgique ce lundi. Au Royaume-Uni, le Premier ministre britannique Boris Johnson a annoncé un nouveau confinement de l'Angleterre à partir de jeudi. La baisse de la demande survient à un moment où l'offre augmente, notamment en Libye, et à deux mois d'un allègement des coupes de l'Opep+. Les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep)

et leurs alliés, via l'accord Opep+, ont en effet maintenu à l'occasion de leur dernière réunion ministérielle mensuelle, le 19 octobre, le calendrier des coupes décidées en avril pour surmonter l'impact de la pandémie. Celui-ci est censé entraîner le retour sur le marché de 1,9 million de barils par jour au 1er janvier. "En plus des problèmes liés au pétrole, les investisseurs s'apprêtent à des turbulences cette semaine dues à l'élection présidentielle américaine", a estimé Avtar Sandu, de Phillip Futures.

(Avec AFP)

Etats-Unis

Jack Dorsey va rester à la tête de Twitter

La société d'investissement Elliott avait tenté en début d'année de faire partir Jack Dorsey, l'accusant de ne pas se concentrer assez sur Twitter.

Jack Dorsey, le fondateur de Twitter, va rester le patron du réseau social américain, d'après des documents déposés lundi auprès de l'autorité américaine des marchés financiers (SEC). La société d'investissement Elliott Management avait tenté en début d'année de le déloger. Elle l'accusait de ne pas se concentrer suffisamment sur son entreprise, dans la mesure où il est aussi à la tête d'une autre société cotée, Square. Mais Twitter et le fonds activiste ont trouvé un accord en mars et le co-

mité indépendant formé par les deux sociétés a «recommandé que la structure actuelle reste en place», selon les documents. «Le comité a exprimé sa confiance dans les dirigeants» de Twitter.

Twitter veut racheter ses actions

Le fonds Elliott, de l'homme d'affaires américain Paul Singer, critiquait aussi, selon les médias américains, la volonté du patron de Twitter de passer une partie de l'année en Afrique. Jack

Dorsey y a renoncé en mars en invoquant dans un tweet l'épidémie due au nouveau coronavirus et «tout ce qui se passe par ailleurs». Selon l'accord, la société d'investissement Silver Lake devait injecter 1 milliard de dollars (920 millions de francs) dans Twitter. Le réseau social devait utiliser cet argent ainsi que des liquidités à sa disposition pour racheter jusqu'à 2 milliards de dollars (1,84 milliard de francs) de ses propres actions.

(ATS/NXP)

Aviation

Un plan de sauvetage pour KLM approuvé aux Pays-Bas

La compagnie aérienne KLM va bénéficier d'une aide de 3,6 milliards de francs de la part du gouvernement néerlandais.

Le gouvernement néerlandais a approuvé mardi un plan de sauvetage de plusieurs milliards d'euros pour la compagnie aérienne KLM très affectée par la crise liée au nouveau coronavirus. Les pilotes ont accepté une réduction de salaire de cinq ans. Le ministre des finances Wopke Hoekstra avait d'abord gelé samedi le déblocage de cette aide sous forme de prêts, destinée à la branche néerlandaise d'Air France-KLM, face au refus du syndicat des pilotes VNV d'accepter cette réduction de salaire. Mais KLM a annoncé

que le syndicat des pilotes avait cédé. Le gouvernement a finalement déclaré qu'il était prêt à approuver l'octroi de l'aide étatique de 3,4 milliards d'euros (3,6 milliards de francs). «Des consultations intensives» entre KLM et les syndicats ont abouti à un «résultat positif», ont déclaré Wopke Hoekstra et le ministre des infrastructures, Cora van Nieuwenhuizen, dans une lettre au Parlement.

5000 suppressions de postes

«Le cabinet peut donc accep-

ter le plan de restructuration et l'a depuis confirmé au directoire de KLM», ont écrit les deux ministres. KLM avait présenté la semaine dernière un plan d'économie au gouvernement, qui prévoyait une baisse des salaires des pilotes jusqu'en mars 2022 et du personnel navigant et au sol jusqu'au début 2023. Cependant, Wopke Hoekstra avait refusé ce plan, en insistant pour que les réductions de salaires soient appliquées tout le long du plan de sauvetage quinquennal du gouvernement.

(ATS/NXP)

Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
6ième édition Naturallia	1er au 3 septembre 2020	Canada	https://naturallia.com/
4e Conférence mondiale sur le teck 2020	24 au 27 août 2020	Accra, Ghana	Néant
Conférence mondiale sur l'ingénierie du bois 2020	24 au 27 août 2020	Santiago (Chili)	Néant
Salons e-marketing et stratégie clients	1er au 3 septembre 2020	Paris, France	https://www.emarketingparis.com/ https://www.emarketingparis.com/
8e Forum mondial sur la durabilité	14 au 19 septembre 2020	Genève (Suisse)	Néant
Rencontres de l'action internationale des collectivités territoriales 2020	21 au 22 Septembre 2020	Paris, France	http://www.cites-unies-france.org/10e-rencontres-de-l-AICT-les-2-3-juillet-2019-ACTES
3e Conférence de l'IUFRO sur l'acacia 2020	22 au 24 septembre 2020	Bintulu, Sarawak (Malaisie)	Néant
Forum mondial de l'économie circulaire 2020	29 septembre au 1er octobre 2020	Toronto, Canada	https://www.economiecirculaire.org/
Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (CdP-26)	9 au 20 novembre 2020	Glasgow (Royaume-Uni)	Néant
Forum biennal mondial de l'investissement de la CNUCED	6 au 10 décembre 2020	Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis	Néant
Journées de l'Innovation en Biologie 2020	04 au 05 novembre 2020	Paris, France	https://jib-innovation.com/
Assises africaines de l'intelligence économique	Février 2021	Congo	communication@assises-africaines-ie.org

HOROSCOPE finance

Bélier La planète Mercure vous obligera à vous montrer économe en limitant vos dépenses de consommation courante. Cependant, elle ne fera rien pour vous dissuader d'engager des dépenses pour les loisirs ou pour les amours ; à vous de jouer dans ces deux domaines !

Taureau Vous vous démènerez pour améliorer votre standing, car il vous plaît toujours de montrer des signes extérieurs de richesse pour épater la galerie. Comme la chance sera de votre côté aujourd'hui, grâce au coup de pouce des astres, cela marchera fort pour vous. Attention cependant à ne pas continuer dans cette voie : "On se ruine souvent pour soutenir qu'on est riche" (Gustave Le Bon) !

Gémeaux Cette fois, vous n'aurez rien d'une cigale imprévoyante. Mettre le maximum de chances de votre côté pour vous assurer un avenir à l'abri du besoin, et une retraite prospère, telle sera votre préoccupation majeure. Vous aurez la possibilité d'effectuer des placements habiles, qui se révéleront profitables à long terme.

Cancer Attention, sur le plan financier, à ne pas croire trop vite au père Noël. Un coup de chance est possible, mais vérifiez bien cette affaire avant de vous lancer en toute confiance. Abstenez-vous des jeux de hasard, à moins que vous ne vous contentiez d'une toute petite mise.

Lion Excellentes perspectives sur le plan matériel. Vous pourrez améliorer le confort et le bien-être de votre famille. Si vous êtes célibataire, vous ne vous priverez de rien ; vous ferez même quelques folies aux dépens de votre bourse.

Vierge Le climat astral sera assez ambigu côté argent, et vous aurez intérêt à rester vigilant. Non que les astres vous menacent d'une catastrophe ; ils pourraient au contraire vous apporter une amélioration financière. Mais Mars compliquera le jeu. Attention, notamment, aux dépenses ou investissements plus importants que prévu. Maîtrisez vos pulsions.

Balance La journée sera favorable aux investissements pour tous les natifs du signe. Mais peut-être serait-il opportun de consulter un psychologue compétent à propos de vos associés. Le prix d'une bonne consultation n'est pas une dépense superflue, mais un investissement immensément profitable.

Scorpion L'ambiance astrale générale laisse craindre des déceptions en affaires, peut-être un vol ou une perte d'argent, voire une escroquerie. Si vous prêtez de l'argent, ne pensez pas à pouvoir le récupérer. Mais, au fait, pourquoi prêtez-vous de l'argent ? "Prêter, c'est acheter une querelle" (proverbe indien).

Sagittaire Vos finances seront à surveiller de près. La présence de Mercure laisse présager de nombreuses dépenses que vous jugerez incompressibles. Heureusement, grâce à Mars, gageons que vous saurez vous tirer d'affaire !

Capricorne Du fait des aspects harmoniques de Pluton, il n'est pas exclu que certains natifs trouvent aujourd'hui l'immeuble ou le logement de leur rêve. Mais il leur faudra faire un calcul serré sur le plan financier et de faire preuve de beaucoup d'esprit critique dans leur choix : même si l'ensemble leur paraît idéal, autant jouer à l'avocat du diable !

Verseau Dame Chance vous sourira ce jour. Il s'agira probablement mais pas nécessairement d'une bonne rentrée d'argent ; ce pourra être quelque chose d'autre d'également très agréable. Profitez-en à fond en vous disant que cela ne peut arriver tous les jours. "Il faut gouverner la Fortune comme la santé : en jouir quand elle est bonne, prendre patience quand elle est mauvaise" (La Rochefoucauld).

Poissons C'est décidé : vous allez consacrer tous vos efforts à améliorer votre situation matérielle. Vous aborderez cette journée avec de bonnes résolutions. Le tout sera de les appliquer ! Mais la planète Mercure vous soutiendra.

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investitions économiques, financières et boursières
Email : leconomistetogo@gmail.com
Site web: www.leconomistedutogo.com
REC N°0602/11/12/19/HAAC
Address AGOE Route de la cour d'Appel (derrière institut IPP)
Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en chef

Joël YANCLO
00228 97 78 79 07

Chef d'édition

Yves K.ADJANOUVI

Rédacteurs

Issa SIKITI da SILVA

Nicole ESSO

Kodji GATOR JOE

Vivien ATAKPABEM

Junior OREDOLA

Bernard D. AFAWOUBO

Direction commerciale

Madjé Wellda AKUE

00228 97 25 84 84

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

Léon Junho SODEDJI

Imprimerie

J.C. Inter press

Tirage: 5000



Société d'Études Topographique Immobilière et d'Expertise Foncière

Foncier - Construction - Location - Vente d'immeuble

Invite

les togolais au respect des mesures prises
par le Gouvernement contre le **Corona virus**

ENSEMBLE, PROTÉGEONS LE TOGO

Les mesures barrières contre
le coronavirus COVID-19

SE LAVER

les mains à l'eau et au savon
fréquemment.



UTILISER

des mouchoirs à usage unique et les
jeter immédiatement dans une
poubelle fermée puis se laver les
mains



SE COUVRIR

la bouche et le nez avec le pli du
coude en cas de **toux** ou
d'éternuement.



LIMITER

les contacts proches. Maintenir une
distance d'au moins 1 mètre avec les
autres personnes, en particulier si
elles toussent, éternuent ou ont de la
fièvre.



NUMERO VERT 111

SI VOUS RESSENTEZ DE LA
FIÈVRE, DE LA TOUX OU
DES DIFFICULTÉS À RESPIRER.



A la propagation du Coronavirus au TOGO

Siège : Agoè route de la cour d'appel (derrière IPP institut)
Tel 00(228) 22 40 40 46 / 92 06 85 06 E-mail setiftogo@gmail.com Lomé

Lac Nangbéto

Un permis sera désormais exigé pour la pêche

Depuis 15 août 2020, le gouvernement togolais a décrété une cessation de toutes activités de pêche sur le lac Nangbéto. A la reprise prévue pour le 15 novembre prochain, de nouvelles mesures sont instaurées par les autorités du pays.

Du 15 août au 15 novembre 2020, la pêche sur le lac Nangbéto est interdite. Il s'agit d'une période de "repos biologique instauré sur le lac Nangbéto", avait souligné l'ancien ministre en charge de l'Agriculture, de la Production animale et halieutique, Noël Koutera Bataka. Le but de cette démarche, selon lui, c'est de « favoriser le repeuplement du lac en ressource halieutique en vue d'assurer leur durabilité dans



l'intérêt des générations présentes et futures ». La reprise des activités sur le lac est prévue pour le 15 novembre prochain, mais désormais condi-

tionnée par un permis. Aussi, note-t-on, dans les nouvelles dispositions, l'interdiction de certains types de filets.

Avec iciLome

INFA de Tové

490 candidats à l'examen d'entrée

97 candidates et 393 candidats composent ces 3 et 4 novembre, sur l'ensemble du territoire, pour l'examen d'entrée à l'Institut national de formation agricole de Tové (INFA de Tové).



L'examen pour la filière de Licence professionnelle agricole et le baccalauréat professionnel agricole, commencé ce mardi, prend fin aujourd'hui dans les centres d'écrit de Lomé pour la Région Maritime, de l'INFA de Tové pour la Région des Plateaux, de Sokodé pour la Région centrale, de Kara pour la Région de la Kara et de Dapaong pour la Région des Savanes. Les impétrants subissent de tests en français, mathématiques, sciences physiques et sciences de la vie et de la terre.

Le ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement, Antoine Lékpa Gbégbeni, son collègue de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Prof Majesté Ihou Watéba en plus de ministre délégué chargé de l'Enseignement Technique

et de l'Artisanat, M. Kokou Eké Hodin ont visité le centre d'écrit de Lomé pour constater le démarrage effectif des épreuves en présence du Directeur général de l'INFA de Tové, Dr Kokouvi Soedji. Ce dernier rappelle que beaucoup de réformes ont été réalisées à l'INFA de Tové à travers notamment le décret présidentiel N°2019-102/PR du 24 juillet 2019 portant sa réorganisation, avec l'introduction du cycle Licence professionnelle agricole et du cycle du baccalauréat professionnel. « Au niveau du cycle de formation professionnel, nous avons des options. Il ne s'agit plus d'une formation à l'aveuglette. Les étudiants qui y rentrent doivent déjà prendre leurs options. Ce qui veut dire qu'en Licence Professionnelle, nous avons maintenant six options et ceci dans le cadre d'être en

phase avec l'axe 2 du Plan National de Développement (PND) 2018-2022 », déclare le Directeur général, relevant également les options agro-alimentaire, machinisme agricole, aménagement et ouvrage hydroagricole, production et santé animale tropicale et foresterie et gestion de l'environnement. « Au niveau du cycle de baccalauréat professionnel, nous avons trois options. Il s'agit d'option agropastorale, d'option foresterie et gestion durable des terres et l'option agroéquipement et des exploitations agricoles », ajoute Dr Kokouvi Soedji. Tout étudiant y entre avec une idée de projet qu'il mûrira au cours de sa formation, de sorte qu'il en ressort avec un plan d'affaires pouvant lui permettre de s'y lancer, tient-il à faire savoir.

Avec iciLome

Principaux pays partenaires

Principaux clients (% des exportations)	2017
Burkina Faso	17,9%
Bénin	14,3%
Ghana	7,6%
Niger	6,4%
Inde	6,1%
Mali	5,7%
Côte d'Ivoire	5,5%
Nigéria	4,8
Emirats Arabes Unis	3,5%
Australie	3,2%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

Football

Ça chauffe entre le Brésil et le PSG pour Neymar !

Blessé contre Basaksehir, Neymar va manquer le match contre Leipzig et celui contre Rennes le week-end prochain. La trêve internationale va arriver et Thomas Tuchel espérait que le Brésilien se repose. La Seleçao ne l'entend pas du tout de cette oreille et les tensions vont réapparaître.

« Honnêtement je pense que ce n'est pas possible qu'il joue. On ne doit pas réfléchir. C'est la meilleure chose. S'il joue tous les matches, ça veut dire qu'il n'est pas blessé. C'est une mauvaise nouvelle, il est blessé. L'information pour moi est qu'il va revenir après la trêve ». Cette phrase était l'oeuvre de Thomas Tuchel, l'entraîneur du Paris SG, concernant Neymar. Cette déclaration faisait suite à sa blessure lors de la confrontation contre Istanbul Basaksehir. Par conséquent, après les rencontres des championnats nationaux ce week-end, le Brésilien devrait rester en France alors que la trêve internationale va pointer le bout de son nez. Mais, de l'autre côté de l'Atlantique, dans son pays, on n'entend pas du tout les choses de cette manière. En effet, Tite, le sélectionneur



auriverde, a bien décidé de faire fi de ces déclarations et disposera de sa star.

Le PSG n'aime pas l'attitude du Brésil

Selon le média Terra, les services médicaux de la Seleçao sont en contact avec le joueur et le staff médical parisien et espère qu'il recouvrira plus vite de sa blessure afin d'être disponible pour les deux rencontres du Brésil, comptant pour les éliminatoires à la Coupe du Monde 2022, qui se déroulera au Qatar. Tou-

tefois, cette situation ne sied guère au champion de France en titre. En effet, après le dernier rassemblement et les matches contre la Bolivie et le Pérou, Neymar est rentré épuisé et c'est peut-être aussi cela qui a causé sa blessure. La volonté du Brésil de vouloir à tout prix faire jouer l'ancien du FC Barcelone passe vraiment mal à Paris, où Thomas Tuchel est déjà bien embêté pour composer son onze de départ avec les blessures en cascade qui lui tombent dessus.

Avec footmercato.net

Mercato

Le FC Barcelone veut mettre 3 joueurs à la porte en janvier

Le FC Barcelone espère se débarrasser de plusieurs joueurs indésirables lors du prochain mercato hivernal.

Le Barça n'a pas vraiment bien lancé sa saison. Après avoir montré des signes encourageants lors des premières rencontres de l'ère Koeman, les Blaugranas ont peu à peu sombré, et n'ont pris que deux points sur les quatre dernières journées de Liga. Ils pointent donc à une triste douzième place, même si en Ligue des Champions, ça se passe un peu mieux. Dans le même temps, le club est au bord du précipice sur le plan financier, et a besoin, par tous les moyens, de trouver de l'argent pour se sauver d'une possible faillite. Pour cela, la direction de Josep Maria Bartomeu, puis les gestionnaires qui s'occupent du club depuis la démission du premier cité, négocient des baisses de salaire avec l'effectif. Certains ont déjà donné leur feu vert, comme Clément Lenglet ou

Gerard Piqué, entre autres, mais ça bloque encore avec beaucoup. Il faudra également passer par des ventes de joueurs pour renflouer les caisses, d'autant plus que le club catalan entend bien se renforcer avec Memphis Depay et Eric Garcia. Même si ces derniers arriveront peut-être libres de tout contrat, il faudra payer leur salaire...

Personne ne veut d'Umtiti pour l'instant

Plusieurs joueurs sont donc déjà sur le marché pour le mois de janvier comme l'explique Mundo Deportivo. Sans surprise, Samuel Umtiti fait partie de ce trio de joueurs indésirables. Premièrement, car il est blessé trop souvent, puis parce que ses prestations ne sont pas en accord avec son salaire colossal. C'est d'ailleurs ce qui refroidit les prétendants. Le Français n'a

toujours pas joué cette saison et le Barça risque d'avoir du mal à lui trouver un point de chute, alors que Ronald Araujo semble lui être passé devant dans la hiérarchie. Vient ensuite Carles Aleñá, qui n'a également pas disputé la moindre minute pour l'instant sous les ordres de Ronald Koeman. En revanche, le milieu de terrain formé à La Masia a lui une belle petite cote. Le média catalan précise que plusieurs grosses équipes de Liga sont intéressées par le joueur de 22 ans, qui coûterait une somme située autour des 20 millions d'euros. Même cas de figure pour le latéral gauche Junior Firpo, tout proche de quitter le club l'été dernier. Un montant de 10 à 15 millions d'euros suffirait à l'arracher au Barça. Trois ventes qui permettraient au Barça de respirer un peu financièrement parlant...

Avec footmercato.net

Principaux fournisseurs (% des importations)	2017
Chine	19,6%
France	10,8%
Japon	5,1%
Pays-Bas	5,0%
Ghana	4,1%
Inde	3,6%
Belgique	3,2%
Arabie Saoudite	3,2%
Allemagne	3,1%
Nigéria	3,0%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

https://import-export.societegenerale.fr/fr/fiche-pays/togo/indicateurs-croissance



#CQFS

CMJN

Avez-vous des interrogations sur les formalités au Cadastre ?
L'OTR est à votre écoute. L'OTR met à votre disposition un bureau dédié pour le traitement de vos plaintes. En 48h seulement, vous recevrez une suite à votre plainte. Vous pouvez aussi envoyer vos requêtes sur la plateforme numérique dédiée via : **www.otr.tg** ou **www.dadc.gouv.tg**



Office Togolais des Recettes - OTR